



Certificat d'Aptitude Professionnelle

Peintre Applicateur de Revêtements

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

EP2 A : Réalisation et contrôle de travaux courants

OUTILLAGE :

Individuel (apporté par le candidat)		
• Calculatrice • Règle graduée 30 cm • Crayon de papier HB • Gomme • Stylos billes noir, bleu et vert • Mètre • Chiffons et éponge propre • Brosse à épousseter	• Couteau de peintre • Couteau multi-usage • 3 lames à enduire 10,16,20 cm • Cale à poncer • Brosse à réchampir n°4/0, n°0, n°4 • Monture patte de lapin • Manchons patte de lapin (poil ras et 6 mm)	• Brosse à maroufler • Spatule à maroufler • Cutter 9 et 18 mm + lames • Fil à plomb, niveau à bulles • 3 bacs à peinture plastique • 3 récipients peinture (bocaux) • Marteau, pince, tenaille

MESURES DE PRÉVENTION ET/OU DE SÉCURITÉ :

La tenue de travail et les EPI sont obligatoires.

- Tenue de travail professionnelle
- Chaussures de sécurité en bon état
- Genouillères
- Lunettes de protection
- Gants de peintre
- Gants anti-coupures
- Masque anti-poussière